

BAIRIÈRES OUVERTES

Edition d'ASCQ

NOUVELLE SÉRIE

Prix de soutien : 0,50 fr.

MENSUEL

REFERENDUM ET MESSES

Une fois de plus on a voté sur notre secteur. Il n'y avait pas de candidats à élire. Il s'agissait seulement de s'informer pour savoir quels étaient les désirs des chrétiens au sujet des heures de messes. Celles-ci avaient été fixées, il y a quelques années. Mais la vie évolue vite. Ce qui semblait le plus pratique alors peut ne plus l'être. On s'en rend compte par la trop grande affluence à certaines heures, par des vides trop nombreux à d'autres. Le mieux semblait donc d'interroger chacun et de façon pratique.

Le même dimanche, dans les trois lieux de culte du secteur, sur toutes les chaises avaient été déposées des feuilles portant inscrites un certain nombre d'heures. Chacun était invité à cocher l'heure qui lui semblait la plus pratique pour lui.

Qu'en est-il résulté sur Ascq ?

Une première constatation, c'est que 365 réponses seulement se sont exprimées. On en a déduit que ceux qui se sont abstenus faisaient confiance à leurs prêtres pour fixer au mieux le nouvel horaire.

Pour la messe de 7 heures, 37 désiraient la maintenir et 53 la retarder soit à 7 heures 30, soit à 8 heures. Il a donc été décidé de fixer désormais à 7 heures 30 la première messe du matin.

Pour celle de 9 heures, on a hésité : 47 désiraient la maintenir et 48 la retarder. Que faire ? On a pensé que la force de l'habitude jouant pour le maintien, le chiffre de 47 était un maximum et 48 un minimum. On a donc aussi retardé la messe d'une demi-heure.

Pour celle de 10 heures 30, c'était plus net. D'une part si 88 désiraient la maintenir, 92 désiraient la retarder. D'autre part beaucoup avaient déjà fait leur choix, et s'en allaient à Annappes, où une forte

proportion d'Ascquois était remarquée. De plus si la grand-messe était fixée à 9 heures 30, il était difficile de fixer la suivante à 10 h. 30. On a donc opté pour 11 heures.

Ce choix, comme tout choix, pourrait être contesté. Mais il fallait... choisir et décider. D'ailleurs, l'horaire choisi pour Ascq se révèle très pratique pour l'ensemble du secteur, où les réponses ont aussi ame-

né du changement. A toutes fins utiles voici comment désormais (et en attendant le prochain changement) se présente l'horaire des messes pour le secteur :

Samedi, 20 h., Annappes St-Sébastien.

Dimanche, 7 h., Annappes St-Sébastien.

Dimanche, 7 h. 30, Ascq

Dimanche, 8 h. 30, Annappes Nativité.

Dimanche, 9 h., Annappes St-Sébastien.

Dimanche, 9 h. 30, Ascq.

Dimanche, 10 h. 30, Annappes Nativité.

Dimanche, 11 h., Annappes Saint-Sébastien et Ascq.

Dimanche, 11 h. 30, Annappes Nativité.

Dimanche, 18 h., Annappes Nativité.

Dimanche, 18 h. 30, Ascq.

Le nouvel horaire présente donc un « éventail » plus ouvert. Espérons qu'il sera plus pratique.

Là n'est pas seulement la question. Il est surtout important que nos messes ne soient pas un rassemblement de condamnés à l'enfer par obligation de conscience, ou l'occasion de quelques bavardages sur l'actualité locale. C'est une rencontre avec le Seigneur qui cherche à nous réunir. Nous devons être heureux de nous retrouver, dans la famille du Seigneur. Il vient présenter à son Père, nos peines, nos misères, nos désirs, nos joies.

Pour cela groupons-nous le plus loin possible de la porte, c'est une question de politesse pour le Seigneur, ou de charité pour ceux qui (pour une raison que nous n'avons pas à juger), arriveraient en retard.

Justement il semble que sur Ascq il y ait sur ce point un peu trop de laisser aller : il faudrait beaucoup de naïveté pour croire que tous les retards sont vraiment justifiés. N'y aurait-il pas un effort à fournir ?

Et puis unissons-nous au chant. Nous avons une équipe d'animateurs que beaucoup de paroisses nous envient. Laissez-vous guider par eux. A leur effort répondons joyeux par notre chant. Et pourquoi tel ou tel ne viendraient-ils pas grossir leur équipe ! Il y a sûrement encore sur Ascq d'autres bonnes volontés et d'autres compétences.

Que ce changement d'horaire apporte plus de commodité à chacun pour sa vie chrétienne. Qu'il soit aussi l'occasion de réfléchir sur la façon de vivre sa messe, et aussi de se demander, pour les négligents, pourquoi si souvent ils sont absents de ces réunions auxquelles le Seigneur lui-même les invite pour les sanctifier.

Bible et Cosmonautes...

TANDIS que chacun les suivait par la pensée, et même par le regard dans cette première envolée loin de notre planète, il y eut un moment particulièrement grandiose : ce fut celui où une voix s'éleva là-bas, reprenant le texte du livre sacré de la Parole divine, annonçant que le Dieu invisible aux hommes, était l'auteur et le maître de ce domaine contemplé pour la première fois, et de près, par un regard d'homme. Même si ce qui s'étendait ainsi, sous leurs yeux, ressemblait à un «plâtre abandonné», c'était l'œuvre de Dieu, et qui donne à nos nuits de terrien une lumière mystérieuse.

La lecture là-haut se prolongeait, proclamant le poème sacré qui a fait réverberer tant d'imaginaires. Et régulièrement revenait la phrase : Or, Dieu vit que c'était bon.

En écho à cette phrase, la même voix annonçait aussi que là-bas (nous avons pu le voir nous aussi), la terre brillait de tous ses feux, et que lorsque dans son mouvement, on la voyait étaler ses océans et ses continents, ses plaines et ses montagnes, à ceux qui revenaient vers elle, notre vieille et bonne terre offrait un spectacle de splendeur qui contrastait avec l'austérité de notre satellite.

Nous avons été heureux lorsque tous trois sont rentrés sains et saufs, lorsque nous les avons vus descendre, souriants sur le navire qui les attendait.

Nous avons vécu ces heures, au milieu de notre train train de chaque jour, empoisonnés par nos mesquineries de pauvres êtres humains, nos soucis parfois inutiles, d'êtres trop englués dans la recherche de nous-mêmes, les querelles des états ou la lutte pour l'argent trop puissant.

Entre cette lamentable réalité et ce voyage extraordinaire — qui peut-être un jour paraîtra banal — où se rassemblent tant d'efforts de calcul pour l'intelligence, tant de minutie pour la perfection de chacune des pièces de l'organe, tant d'audace chez ceux qui ont minuté ou osé cette échappée loin de notre terre, quel contraste !

Ainsi va l'homme, capable du meilleur et du pire. C'est le mystère de sa liberté. C'est aussi le mystère de ce péché qui s'insinue sans cesse en nous et que nous n'arriverons jamais à évacuer.

Cependant ce monde est beau. Ce monde a été vu beau. Il faut nous le redire. A une époque qui se caractérise par l'inquiétude de l'avenir, la tension trop forte entre les générations... il est bon de savoir s'arrêter un moment, de prendre de la hauteur, jusqu'à Dieu, en qui tout doit finalement trouver son sens et sa beauté. Quand après les vicissitudes de cette vie, près de Dieu, nous pourrions, nous aussi contempler notre univers, reflet de la puissance de Dieu, et bien d'autres merveilles insoupçonnées, notre enthousiasme dépassera, et de beaucoup, celui de ces trois hommes relisant, dans leur admiration : « Or, Dieu vit que cela était bon ».

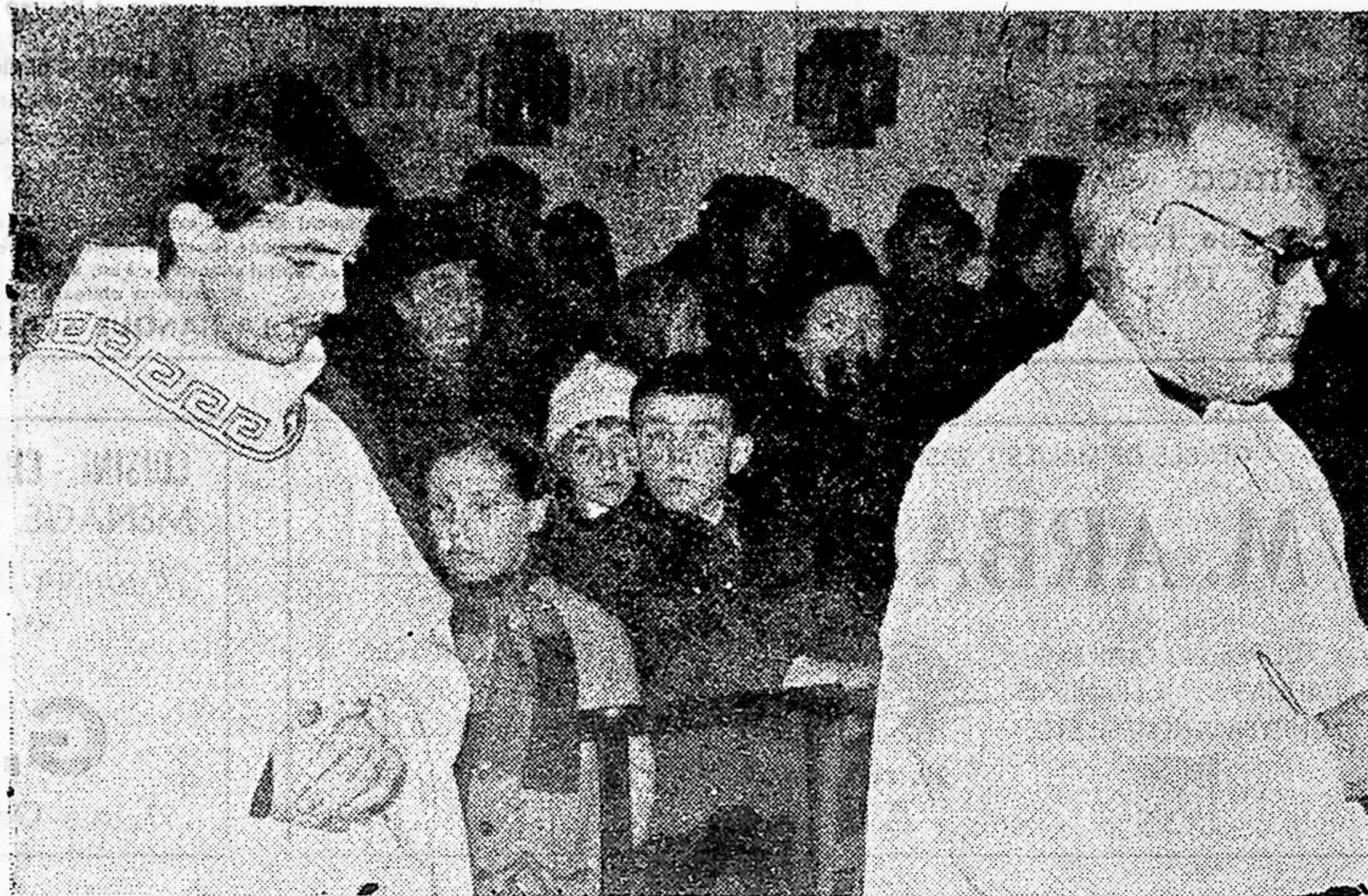
PRÉMICES

Monsieur l'Abbé MENET est arrivé sur le secteur depuis septembre dernier. Son ministère s'exerce sur Ascq et Annappes. On l'avait entendu prêcher à l'église. Il faisait le catéchisme. Il ne célébrait pas la Messe. Il était diacre.

Le samedi 21 décembre, en la cathédrale N.-D. de la Treille, notre Evêque, Mgr Gand lui a conféré, ainsi qu'à plusieurs autres diacres, l'ordination sacerdotale ; le lendemain, Monsieur l'Abbé Menet a célébré sa messe de prémices en l'église N.-D. de la Nativité. Le jour de Noël, il en célébrait une autre, chez nous. La paroisse a tenu à lui dire nombreuse, sa sympathie.

Chacun a voulu que cette Messe fût un acte profondément religieux et tout

de Monsieur l'Abbé MENET



Cliché «Nord Eclair»

à l'honneur du Seigneur de qui vient tout sacerdoce. Les grands enfants de chœur à l'autel ; la chorale, pour les chants ; les

très nombreux paroissiens et amis, par leur participation active à la liturgie de Noël, tous ont voulu dire leur sympathie au nouveau

prêtre et leur désir non pas seulement de le garder, longtemps parmi eux, mais surtout de recevoir de lui cette richesse de grâce et de

sanctification que le Seigneur ne demande qu'à nous donner par le ministère de son nouveau prêtre.

ASCQ, ville natale de l'Association des Papillons Blancs

A l'origine, en 1949, dans la maison particulière : 60, rue J. B. Lebas, il existait un centre privé d'éducation spécialisée, de structure familiale d'une vingtaine d'enfants, ce qui suscita l'intérêt des Pouvoirs Publics qui désiraient voir s'étendre cette réalisation.

En juin 1953, les Parents des Elèves se groupèrent autour de Monsieur MALFOT, Président et Fondateur des Papillons Blancs de Paris et décidèrent de créer le premier groupement des Papillons Blancs de France, institué sur le plan régional. Il s'est fixé pour but de donner aux enfants retardés mentaux une éducation spécialisée, en créant des organismes et des services éducatifs spécialisés.

Le Conseil d'Administration — parmi lequel il convient de citer : le Docteur FLAMENT et Madame Madame DEFLINES, Monsieur LEHEMBRE, Maître TAMBOISE et Madame, devenue Déléguée Départementale de l'Association — accomplissait de multiples démarches avec tenacité et persévérance pour aboutir à la fondation de l'Institut Médico Professionnel : 60, rue G. Baratte, qui fut le Centre pilote pour Mongoliens et débiles moyens semi-éducables de la Région du Nord.

C'est avec le concours bienveillant du Conseil Général du Nord que l'Association a pu procéder à l'achat de cette maison en 1956. C'est également avec

l'aide de Monsieur le Directeur de la Santé et de la Population, des Caisses de Sécurité Sociale, des Ministères intéressés et des familles des Elèves, que l'Association a terminé l'installation et l'aménagement des locaux.

La Maison accueille 60 enfants de 6 à 14 ans, garçons et filles, en internat et semi-internat.

L'Association a cru de son devoir d'ajouter à cet Institut, une annexe pour jeunes filles de 14 à 20 ans qui est devenue actuellement l'Institut Médico Professionnel. Il reçoit 55 élèves.

Ces Maisons appelées Institut Médico-Pédagogique ou Professionnel, fonctionnent sous la responsabilité de médecins, de spécialistes, d'Éducateurs spécialisés, sous le contrôle d'un Conseil d'Administration et de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.

Sur le plan humain, ces enfants ont besoin d'une rééducation de longue haleine et nous avons acquis la preuve qu'elles sont aptes à progresser pendant de longues années. Il faut à tout prix, leur éviter l'hospice ou l'hôpital psychiatrique.

Beaucoup d'affection, de patience et de compréhension leur donneront la possibilité de se faire une place dans notre société actuelle : celle-ci commence à comprendre que ce problème de l'enfance déficiente mentale a dépassé le

stade de la famille et de l'Éducateur. Cela nécessite l'aide et la compréhension de tous.

La tâche n'est pas terminée. Si certaines de nos Elèves, grâce à la compréhension des Entreprises ont pu être reclassées dans le monde du travail, les 2/3 d'entre elles, à cause de leur lenteur due à leur handicap physique et mental ne peuvent suivre le rythme normal.

Une nouvelle création s'imposait : l'ouverture d'un Atelier d'Assistance par le Travail que nous avons eu le plaisir d'inaugurer le samedi 23 novembre 1968, sous la présidence du Docteur WATEL, Médecin Généraliste des établissements d'Ascq depuis 20 ans.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux, Monsieur le Curé et la Population d'Ascq, de l'aide morale et efficace qu'ils nous apportent.

A LA M. J. A.

Je dois vous dire tout de suite que M. J. A. signifie Maison de Jeunes d'Ascq. Mais que s'est-il passé ces derniers temps ?

Tout d'abord la soirée du 23 novembre dans la salle de l'Estrielle, à l'occasion de la Sainte - Catherine et de la Saint - Nicolas ; soirée réservée aux jeunes de la M. J. mais aussi ouverte aux jeunes des environs, Baisieux, Camphin, Annappes... Ce fut l'occasion d'un brassage de jeunes mais aussi d'idées dans une ambiance sympathique et soutenue grâce au concours fort apprécié de l'orchestre des Shooting - Stars je crois que personne ne me contredira sur ce point même les plus fanas des danses modernes.

Il faut ajouter également le déplacement de la chorale de la Vallée de la Marque (chorale de la M.J.A.) le 14 décembre, au Centre Promesse de Wattignies, où elle exécuta près de 15 morceaux de choix devant un public de jeunes du Centre. Ce déplacement aura été je pense pour tous une occasion de mieux apprécier l'esprit d'équipe si important dans un groupement de jeunes.

Quant au club des danses folkloriques lequel se réunit tous les samedis à 18 h. dans le hall d'entrée du groupe scolaire communal, il a été établi je pense de bonnes structures afin de répartir les différentes responsabilités.

Ajoutons également que les jeunes ont participé nombreux en coopération avec les adultes à la vaste opération débarras organisée par l'œuvre de l'Abbé Pierre au profit du Centre des Paralysés d'Annappes. Enfin il resterait à parler du programme d'activités pour 1969 qu'envisage la M. J. A. mais ceci fera l'œuvre d'un prochain article. Ce programme n'étant pas encore établi d'une manière définitive.

Néanmoins la Maison de Jeunes organise le 22 février, dans la salle de l'Estrielle, un souper familial auquel elle vous invite tout particulièrement.

ASCQ - St - Pierre a l'honneur de vous inviter au CONCERT donné en son église. le Vendredi 7 février 1969

à 20 heures 30 précises

Avec la participation de :

- La Chorale de la Vallée de la Marque et de
- Didier DAISSY et son quintet.

Au programme, des œuvres de J.-S. Bach — Jean Christian Michel et Louis Armstrong...

Nous espérons avoir le plaisir de votre présence à cette soirée. Entrée : 5 francs.

Les billets sont en vente chez M. Mathon, dépositaire de journaux, 53, rue Gaston Baratte, à Ascq.

Note sur la Communauté Urbaine de Lille

Il a été créé dans l'arrondissement de Lille, par la Loi N° 66-1069, du 31 décembre 1966, une collectivité publique nouvelle dénommée « Communauté Urbaine de Lille ». Elle s'étend sur 89 communes comprises dans l'Arrondissement de Lille.

Notre Commune d'Ascq se trouve à l'intérieur du périmètre de cette collectivité.

Mais quelles sont les conséquences pratiques pour notre Cité de l'existence de cette Communauté Urbaine

A cet effet, il convient de préciser :

1 — que conformément à l'article 4 de la Loi du 31-12-66, des compétences appartenant aux communes sont transférées à la nouvelle collectivité. Il s'agit des prérogatives suivantes :

— Plan de modernisation et d'équipement, plan directeur d'urbanisme inter-communal et plans d'urbanismes communaux, ceux-ci devant être soumis pour avis aux conseils municipaux intéressés ; constitution de réserves foncières intéressant la communauté

— Création et équipement des zones d'aménagement concerté : zones d'habitation, zones industrielles, secteurs de rénovation ou de restructuration.

— Construction et aménagement des locaux scolaires dans les zones d'aménagement concerté, entretien de ces locaux lorsque la zone s'étend sur plusieurs communes.

— Service du logement et organismes d' H. L. M.

— Services de secours et lutte contre l'incendie.

— Transports urbains de voyageurs.

— Lycées et collèges.

— Eau, assainissement, à l'exclusion de l'hydraulique agricole, ordures ménagères.

— Création de cimetières et extension des cimetières ainsi créés — fours crématoires.

— Abattoirs, abattoirs marchés, marchés d'intérêt national.

— Voirie et signalisation.

— Pares de stationnement.

2 — que peuvent être transférées en tout ou partie à la Communauté Urbaine par délibération du Conseil de Communauté, les compétences des communes dans les domaines suivants :

— Equipement culturel.

— Equipement sportif et socio-éducatif.

— Equipement sanitaire et services sanitaires et sociaux.

— Espaces verts.

— Eclairage public

Ainsi notre Commune se trouve en fait dépouillée de la plupart de ses pré-

rogatives et ne peut plus désormais, lorsqu'un problème local vient à se poser, que d'en référer au Conseil de la Communauté qui prend, quand il le veut, la décision qu'il croit fondée.

Mais comment est administrée la Communauté ?

C'est une question très complexe qui ne peut être développée d'une manière précise dans cet exposé. Il faut toutefois savoir que chaque commune dispose au Conseil de Communauté d'un nombre de délégués proportionnel à celui de ses habitants. Les petites communes, c'est-à-dire celles dont la population est inférieure au quotient nécessaire pour lui permettre d'avoir un délégué sont groupées en secteurs - Ascq ne dispose ainsi d'aucun délégué, mais le 5^{ème} secteur (Canton de Lannoy) est représenté par 7 délégués.

Sans vouloir soulever le problème du bien fondé de la création de la Communauté il faut constater que les prérogatives du Conseil Municipal d'Ascq sont désormais très restreintes et qu'il ne faut pas incriminer la Municipalité à cause de certaines lenteurs dans l'exécution de travaux pour lesquels elle n'a plus compétence.

QUAND VOUS MARIEZ-VOUS ?

Comme les années précédentes, le Centre de préparation au Mariage organise sur Ascq quelques réunions auxquelles il invite cordialement les jeunes mariés et les futurs époux.

Il est très important pour ces jeunes de se rencontrer avec des foyers un peu plus âgés qu'eux et qui leur exposent tout simplement comment ils ont cherché à réussir leur union, les difficultés auxquelles ils se sont heurtés et la façon dont ils les ont résolues. Tout est magnifique lorsque, à deux, tout rayonnant d'amour, on se lance dans la vie. Mais celle-ci avec ses exigences matérielles ou sociales, semble prendre un malin plaisir à venir freiner ce qui semblait s'annoncer comme un épanouissement tout naturel. D'où parfois certaines désillusions au lieu d'un bonheur auquel on a droit.

Aussi est-il bon de s'informer. Non pour s'entendre exposer d'un air magistral, par des « gens qui savent », des recommandations inopportunes mais pour une mise en commun très fraternelle, et par des ménages qui n'ont rien perdu de la fraîcheur de leur idéal, de ce que fut

leur vie, comment ils ont approfondi leur premier idéal et découvert un bonheur encore plus parfait, ils le diront aux plus jeunes. Un médecin, un prêtre répondront aussi à leurs questions. Le bonheur est un édifice fragile qui se construit et s'élève chaque jour. Par le sacrement de mariage, Dieu l'offre aux époux. A ceux-ci de savoir discerner où se trouve ce bonheur. C'est pour les y aider que le centre de préparation au mariage invite les jeunes et futurs époux.

Deux séries de cinq réunions ont été prévues ; en voici les dates et la liste des sujets qui seront abordés :

Amour et psychologie, première série le 8 février, deuxième série le 10 mai.

Union charnelle ; première série le 15 février, deuxième série le 17 mai.

Fécondité du foyer ; première série le 22 février, deuxième série le 24 mai.

Un bon départ ; première série le 1^{er} mars, deuxième série le 31 mai.

Le sacrement de mariage, première série le 8 mars, deuxième série le 7 juin.

Ces réunions se tiendront à 20 heures 15, 7, rue Gaston Baratte, à Ascq.

Notez ces dates ! Et tous nos vœux de bonheur dans votre vie de foyer.

(Photo « La Voix du Nord »)

A L'ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION POPULAIRE des FAMILLES

les enfants étaient particulièrement nombreux dans la salle



Union Sportive Ascquoise

Dans notre dernier communiqué nous nous étions proposés de vous entretenir succinctement de la fondation de notre chère U. S. A.

C'est en effet le 23 mai 1929 que, sous l'énergique impulsion de notre regretté Gaston Baratte, est née l'Union Sportive Ascquoise reconnue officiellement sous le numéro 14.020.

Malheureusement, après 10 années d'activité, l'U.S. A. a dû subir les exigences de la guerre par le départ de la plupart de ses joueurs.

Puis est arrivée la nuit tragique du 1^{er} au 2 avril 44 qui a vu la disparition de 80 Ascquois parmi lesquels figurait notre Président, ainsi que le Secrétaire Maurice Menet et plusieurs joueurs.

C'est alors que, dès la libération, un homme énergique a relevé le flambeau pour remettre en route l'U. S. A. Cet homme c'était Pierre Beaucamp, lui aussi disparu prématurément.

C'est donc pour commémorer tous ces événements,

que le Comité de l'U. S. A. désire fêter dignement le 40^{me} anniversaire de la fondation du Club, cher à tous les Ascquois.

Le différentes manifestations concernant cet anniversaire auront lieu les 17 et 18 mai prochain : nous y reviendrons en détail dans un prochain communiqué.

Nous demandons donc à tous les amis de l'U. S. A. et en souvenir de ses fondateurs disparus, de bien vouloir réserver ces dates des 17 et 18 mai.

BAL

Nous profiterons également de l'occasion qui nous est offerte par «Barrières Ouvertes» pour annoncer notre prochain BAL DE PRINTEMPS fixé au samedi 15 mars, à 21h., salle de l'Estrielle.

Ce bal sera animé par le réputé orchestre Didier DAISSY et ses Five Brothers et dirigé par notre compatriote Didier DASSONNEVILLE.

Veuillez donc nous réserver cette soirée du 15 mars.

L'équipe des Juniors de l'U. S. A.

(Cliché « La Voix du Nord »)



Et maintenant parlons un peu de nos différentes équipes engagées en championnat.

Depuis notre dernier compte-rendu, notre équipe 1 A a joué 4 matches officiels dont une victoire (Tourcoing) 1 nul (Roubaix) et 2 défaites (Halluin et Wasquehal).

Il est temps que nos joueurs se renouvellent afin de

prouver à tous leurs supporters et dirigeants, qu'ils sont vraiment capables d'évoluer en deuxième division.

Nos équipes « Réserves B et C » continuent leur championnat et de façon très satisfaisante. Nos Juniors ne peuvent être jugés sur la saison actuelle car leur championnat est vrai-

ment restreint. Les résultats de nos cadets sont également satisfaisants ainsi que ceux obtenus par nos Minimes pour leur première année officielle.

En résumé, la saison se déroule normalement et seule notre équipe 1 A nous cause des soucis.

Ayons quand même confiance en l'avenir.

Monsieur et Madame Pierre SALEMBIER-DURIEZ,

Madame André GUERMONPREZ-GOEMAN

ont l'honneur de vous faire part du mariage de leurs enfants

GERTRUDE et JEAN-MARIE

qui sera célébré en l'église Saint - Pierre, à Ascq, le samedi 1^{er} mars 1969 à 15 heures.

Les familles recevront après la cérémonie religieuse, salle de l'Estrielle à Ascq.

ASCQ, Résidence du Val Boisé, ASCQ, 2, rue Kléber.

Il ne sera envoyé aucun faire-part, le présent avis en tenant lieu.

ONT REÇU LE BAPTEME :

Marie-Paule SELOSSE
Frédéric CARETTE

SE SONT UNIS PAR LE SACREMENT DU MARIAGE :

Bernard SABIN
et Monique BOSQUILLON

Philippe DEMARETS
et Annette CRAYNÈSTE

Patrick CHARLES
et Jeannine LAMBERT

Jacky DUFRENOY
et Michèle LELIÈVRE

Jean VANDENBUSSCHE
et Jocelyne PLUQUET

ONT ETE INHUMES AVEC LES PRIERES DE L'EGLISE :

Aurélie BRIET-VALLEE,
73 ans.

Wadislav KUTEK,
73 ans.

Victorine LEMAHIEU-
LEMAIRE, 86 ans

Arthur HUART, 70 ans.

Marie HERMAN, 73 ans.

Mme WARTEL, ans.

Alphonsine MEURISSE,
88 ans.

Fernand DESCAMPS,
75 ans.

MERCI

L'année 1968 s'est achevée. Qu'il nous soit donc permis de remercier de tout cœur tous les commerçants artisans et industriels qui ont bien voulu faire confiance à notre journal pour y insérer une publicité permettant ainsi de faire vivre « Barrières Ouvertes » Edition d'Ascq.

Mais 1969 a déjà pris le relais et il est grand temps de penser à la publicité du journal. Le responsable va donc reprendre le bâton du pèlerin, et de nouveau ira solliciter une nouvelle annonce. Il est persuadé que, comme d'habitude, il rencontrera une grande compréhension et chez tous la volonté de contribuer à la

vie de notre cher journal qui essaie, dans ses articles de donner, d'une part, le résumé de la vie locale, avec quelques photos, dont les clichés sont gracieusement prêtés par un grand quotidien du Nord, et d'autre part, à aider les Ascquois à être au courant des grandes questions actuelles d'ordre moral. D'avance il remercie de l'accueil qui lui sera réservé et du concours que tous lui apporteront.

Merci aussi à toute l'équipe qui assure la rédaction des articles du journal. Mais si, parmi les Ascquois, quelques uns avaient des suggestions à présenter concernant le contenu du journal, voire même la tentation d'y voir insérer ou d'y faire quelque article, qu'ils soient persuadés que toute proposition sera examinée avec bienveillance.

Merci aux diffuseurs bénévoles qui assurent à travers tout le village la distribution du journal.

Merci à l'imprimeur qui, par sa compétence en la matière, sait rendre très agréable et claire la présentation de notre journal.

Merci enfin à tous les dévouements obscurs qui contribuent à assurer la continuité de notre journal.

L'équipe du journal est persuadée qu'en 1969, comme en 1968, elle pourra compter sur le concours de tous et c'est de tout cœur qu'elle vous dit : MERCI.



Après l'entraînement et avant le goûter des jeunes du club

(Cliché « La Voix du Nord »)